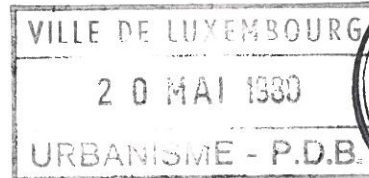


JEAN WERCOLLIER

ARCHITECTE EPFL
9, BD Dr. CH. MARX
LUXEMBOURG

TELEPHONE 48 86 39

LUXEMBOURG, LE 19 mai 1980



DESCRIPTIF (mise à jour du mémoire explicatif de 1977 et complément à celui du 7 mai 1980) pour: projet particulier d'aménagement pour un ensemble de terrains dénommé " Bei Lieschenbrück" et sis aux abords de la rue des Alouettes (réf. 82a/7/78CH)

Le morcellement en question comprend une surface totale de 239,95 ares répartie sur dix propriétaires (et les héritiers respectifs) y compris notre association momentanée avec une surface de 131,08 ares.

Au moins 25% de la surface totale ou 59,99 ares de ce morcellement seront aménagés pour utilité public (le projet prévoit 60,61 ares).

La surface restante à aménager pour les places à bâtir est de 239,95 - 60,61 ares (selon projet) = 179,34 ares. Cette surface à bâtir correspond - avec 40 logements par hectares selon art. 2/58 du règlement des bâtisses - à 72 logements. Le projet en question ne prévoyant que 56 logements, fait une réserve de 16 logements séparés, suivant art. 2/51 du règlement à céder suivant les besoins ultérieures. Il est à signaler que le nombre de logements retenus pour les résidences constituent un grand maximum.

La liste des propriétaires avec nos. des parcelles, contenance etc. est ajoutée à la présente.

Chaque parcelle devra aménager le nombre de stationnements prescrit par le règlement des Bâtisses.

Une zone de récréation comportera une surface de ca 23,70 ares avec accès. La surface de la rue comprend ca 36,00 ares soit au total 60,61 ares d'utilité publique.

Appartient à la délibération

du conseil communal du 19 JUIL. 1980

13 OCT. 1980 No. 82a/7/78

N° 6766

Vu et approuvé

Luxembourg, le 26.11.80

Le Ministre de l'Intérieur,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean Spautz'.

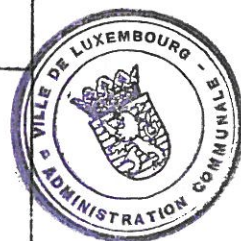
Jean SPAUTZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Wercollier'.

Commune de Hamm Section A de Hamm

Nom et Prénom	No parcelle	Contenance	Remarques	25%	emprise rue	acquisition rue	acquisition jeux	façade m
PASSING Aloyse	ptie de 368/2782	08a 19ca		2a05ca	—	1a 26ca	0a 79ca	21
KIRSCH Fernand	ptie de 368/2777	07a 30ca -0a 38ca 06a 92ca	vente à G. Schiltz	1a73ca	—	1a 13ca	0a 60ca	18,8
ASSOCIATION MONTANÉE	368/2674 ptie de 369/2650	1ha 31a 08ca - 03a 60ca 1ha 27a 48ca	entrée de rue à acquérir par la Ville	3a87ca	19a05ca	—	12a 82ca	285,5
MURGEN Léon	ptie de 368/2965 368/3141	13a 54ca		3a39ca	0a10ca	1a 99ca	1a 39ca	33,5
PUTZ Paul-Michel	ptie de 368/2671	12a 30ca		3a08ca	3a28ca	—	—	34,0
SAND Jean	368/3281	15a 47ca		3a87ca	—	2a 40ca	1a 47ca	40,0
SCHILTZ Guido	ptie de 368/3551	07a 27ca -00a 22ca +00a 38ca 07a 43ca	transfo. Ville réserv. du terrain Kirsch	1a86ca	—	1a 23ca	0a 62ca	20,5
THEYSEN Alphonse	368/3142	03a 66ca		0a92ca	0a10ca	0a 40ca	0a 42ca	8,30
THILL Albert	ptie de 368/2778	07a 67ca		1a92ca	—	1a 20ca	0a 72ca	20,0
THILL René	ptie de 368/2779	07a 67ca		1a92ca	—	1a 20ca	0a 72ca	20,0
ASSOCIATION MONTANÉE	ptie de 368/2744	26a 02ca		6a51ca	2a90ca	0a 76ca	2a 85ca	59,5

VILLE DE LUXEMBOURG
20 MAI 1960
URBANISME - P.D.B.



JEAN WERCOLLIER

ARCHITECTE EPFL
9, BD Dr. CH. MARX
LUXEMBOURG

TELEPHONE 48 86 39

LUXEMBOURG, LE 7 mai 1980

Appartient à la délibération

du conseil communal du 11/7/80

13 OCT. 1980

No. 82a/7/78

DESCRIPTIF pour

projet particulier d'aménagement pour un ensemble de terrains dénommé " Bei Lieschenbrück " et sis aux abords de la rue des Alouettes (réf. 82a/7/78CH)

Le plan d'infrastructure à l'échelle 1:5000 présente une nouvelle rue à aménager. Cette rue est parallèle à la route de Trèves (ou rue Cents). La rue des Alouettes reliant la rue des Pommiers à la route de Trèves, traverse et sépare la nouvelle rue en deux parties, à savoir: une partie gauche comportant le projet d'aménagement " Garnich " et une partie droite comportant le projet de morcellement soumis par l'Association Momentanée entre la société BREVACO et la Promotion Immobilière Roger WERCOLLIER et Cie s.à r.l.

Selon le plan d'aménagement signé " Vago " le projet de morcellement présenté par l'association momentanée, assume une première étape de cette nouvelle rue à droite de la rue des Alouettes. La deuxième étape prévoit un prolongement de la première étape vers l'Est sous réserve de l'accord des propriétaires VOUEL et LUDIG, actuellement opposés à tout aménagement de leurs terrains.

Au Sud le projet de morcellement du lieu-dit " bei Lieschenbrück " prévoit une zone de verdure (lieu-dit " Scheidgrund") longeant le chemin de fer et contenant une place de jeux (zone de récréation). Cette place est reliée par un chemin large de 3,50 m pour permettre l'accès aux véhicules d'entretien.

La longueur de la rue projetée arrêtée provisoirement à la limite des propriétés Vouel et Ludig par une tête tournante, est de ca. 320 m.

La première partie de la rue projetée (embranchement sur la rue des Alouettes) aura une pente de 6,75 % et sera bordée de murs de soutènement. Ensuite la rue aura le long des nouvelles places à bâtir une pente normale de 1 à 2 %.

Vu les constructions existantes au départ de la nouvelle rue, bordée d'un côté d'un groupe de maisons unifamiliales, de l'autre côté d'une résidence, le projet prévoit une plus grande concentration de logements dans cet endroit, pour déboucher finalement avec des bungalows (à une unité de logement) sur la propriété avec villa existante, se trouvant après le rond-point provisoire. Entre la nouvelle résidence projetée au début de la rue et les derniers bungalows, il est prévu des maisons unifamiliales, des bungalows jumelés, des bungalows à deux unités d'habitation, sans toutefois devoir observer une décroissance stricte en unités de logements.

Les constructions devront satisfaire aux règlements sur les Bâtisses de la Ville de Luxembourg, en vigueur pour ce secteur.

Le morcellement est présenté sur un plan de situation fourni par le service topographique de la Ville de Luxembourg, à l'échelle 1:500

J. Müller